



COMMUNIQUE – DECONFINEMENT PROGRESSIF.

Le 10/05/20

Chers administrés,

Pour faire suite à l'allocution de M. le 1er Ministre du 7 mai 2020, à la stratégie départementale de mise en œuvre du plan national de déconfinement reçue le 8 mai 2020 nous pouvons porter à votre connaissance les éléments suivants pour les semaines à venir qui pourront évoluer en fonction de l'actualité.

Tout d'abord, la commune a procédé à une distribution de masques « grand public » et chirurgicaux dans les boîtes aux lettres de chaque foyer.

ESPACES PUBLICS :

La promenade et la visite du Château sera de nouveau accessible à compter du lundi 11 mai 2020 dans le respect des gestes barrières et de rassemblements limités à 10 personnes.

Le City stade et l'aire de jeux des enfants restera quant à elle fermée dans l'immédiat, ainsi que le lac de Mison.

La salle polyvalente, la salle Wathelet et la salle de la Silve resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

SERVICES MUNICIPAUX ET EXTRA MUNICIPAUX :

- L'ouverture de notre école communale aura lieu le lundi 18 mai 2020. Le temps d'organiser la mise en œuvre du protocole sanitaire, la formation du personnel communal dédié à l'école et aux enseignants. Les services d'accueil périscolaire fonctionneront également à compter du 18 mai. La cantine ne reprendra pas avant le 25 mai et probablement en liaison froide.

- Le Centre d'Accueil Sans Hébergement restera fermé jusqu'à nouvel ordre.

- L'Agence Postale Communale déjà ré-ouverte, sera ouverte à compter du 11 Mai, du lundi au Vendredi de 8h45 à 11h45.

L'accueil du public se fera une personne à la fois avec utilisation de gel hydroalcoolique à l'entrée, port d'un masque conseillé et stylo personnel.

- La reprise de l'ensemble des agents du service technique sera effective dès le 11 mai. Cette reprise s'effectuera en service décalé, une équipe du matin et une équipe d'après-midi afin d'appliquer les mesures sanitaires de protection du personnel.

Il est demandé à la population de rester à distance des agents, de favoriser les demandes et prises de rendez-vous par courriels sur l'adresse contact@mison.fr.



- Le secrétariat de mairie rouvrira ses bureaux au public à compter du 11 mai 2020 dans des conditions sanitaires strictes et aux jours et horaires habituels.

L'accueil du public se fera une personne à la fois avec utilisation de gel hydroalcoolique à l'entrée, port d'un masque conseillé et stylo personnel. Nous vous invitons à continuer à privilégier l'appel téléphonique au 04.92.62.21.17 ou les courriels ou sur contct@mison.fr.

Afin de limiter l'accès aux locaux hormis l'accueil, la prise de rendez-vous est obligatoire pour les autres services.

Nous comptons sur votre compréhension et votre respect de ces consignes qui visent à assurer la sécurité sanitaire de tous et qui nous permettront de sortir de cette crise sanitaire inédite.

Robert GAY
Maire de Mison